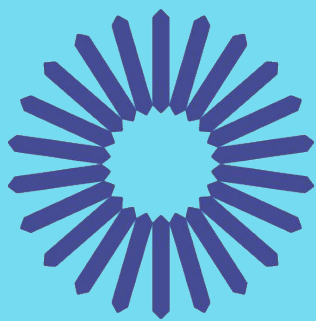




Les Assembleurs

pour un numérique inclusif
en Hauts-de-France

Accélérateur

session #3 Aisne

BILAN

2024

Accompagner collectivement les territoires
dans la construction d'une stratégie
d'inclusion numérique



Cofinancé par
l'Union européenne



Région
Hauts-de-France



1

Les participants

2

Le programme Accélérateur

3

Analyse et impact

4

Conclusion

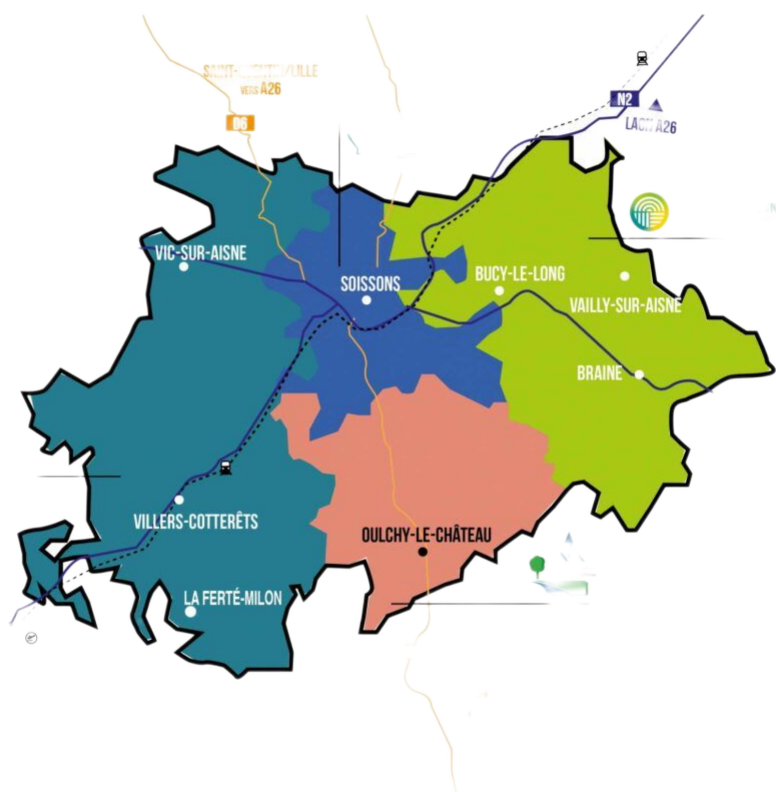




Les territoires participants



Cartographie des territoires participants



4

EPCI

163

COMMUNES

1 343

KM²

107 206

HABITANTS



VAL DE L'AISE
Communauté de communes



Les représentants de territoire

➤ Des participants engagés, des binômes mobilisés

Le programme Accélérateur dans l'Aisne a reposé sur la richesse des dynamiques locales : des binômes élus/techniciens, mais aussi la participation ponctuelle d'agents d'autres services. Cette diversité a permis de croiser les regards et d'ancrer les réflexions dans les réalités des territoires.

- **PETR Soissonnais Valois**
 - Adélaïde Dufresne, Chargée de mission coordination - administration
 - Loïc Lalys, 4e Vice-Président
- **Grand Soissons Agglomération**
 - Kévin Boulanger, Directeur de la DSI
 - Loïc Lalys, Conseiller délégué en charge de l'économie, de la stratégie numérique, smart territoire et enseignement supérieur
- **Communauté de Communes Retz-en-Valois**
 - Alexandre Clément, Chargé de développement économique
 - Jean-Pascal Berson, Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et des partenariats supra-communautaires
- **Communauté de Communes du Val de l'Aisne**
 - Dominique Boudesocque, Directeur Général des Services
 - Claude Madiot, Vice-président en charge des finances et de l'informatique
- **Communauté de Communes du Canton d'Oulchy-le-Château**
 - Stéphanie Baudinot, Responsable du tiers-lieu numérique
 - Hervé Muzart, Président

Bonus : la participation d'un acteur de terrain avec Emmanuel Bontemps de Mon Assistant Numérique

➤ Une diversité de profils, levier d'enrichissement

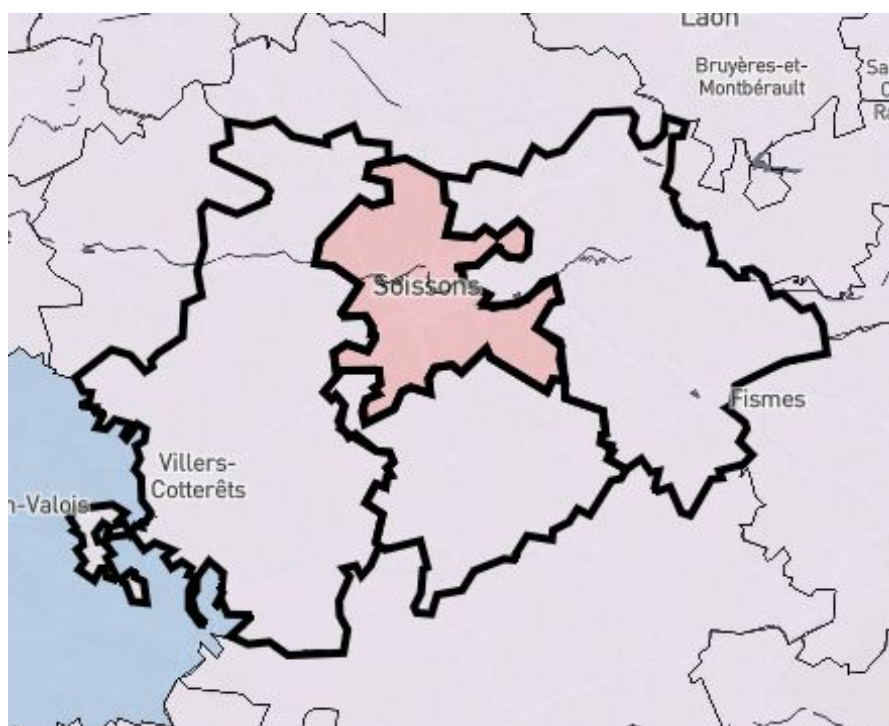
Chaque journée du programme a permis de mobiliser des compétences différentes :

- Techniques (DSI, DGS, chargés de mission) pour définir les besoins concrets et les conditions de mise en œuvre.
- Politiques (présidents, vice-présidents, élus délégués) pour porter une vision stratégique et inscrire le numérique dans les priorités de mandat.
- Agents de services connexes pour faire le lien avec d'autres politiques publiques.

Quelques données

L'indice de fragilité numérique

Cette cartographie sert à comprendre le risque de fragilité numérique des territoires en tenant compte de certains indicateurs spécifiques, liés au contexte territorial et en fonction des typologies des publics, qui peuvent être filtrés selon la recherche.



CC du Val de l'Aisne

EPCI / EPT
20 278 hab.



Détail du score ▼

CA GrandSoissons Agglomération

EPCI / EPT
52 409 hab.



Détail du score ▼

CC Retz-en-Valois

EPCI / EPT
29 356 hab.



Détail du score ▼

CC du Canton d'Oulchy-le-Château

EPCI / EPT
5 644 hab.



Détail du score ▼

Moyenne pour le PETR : 5.7

Source : <https://fragilite-numerique.fr/>

Quelques données

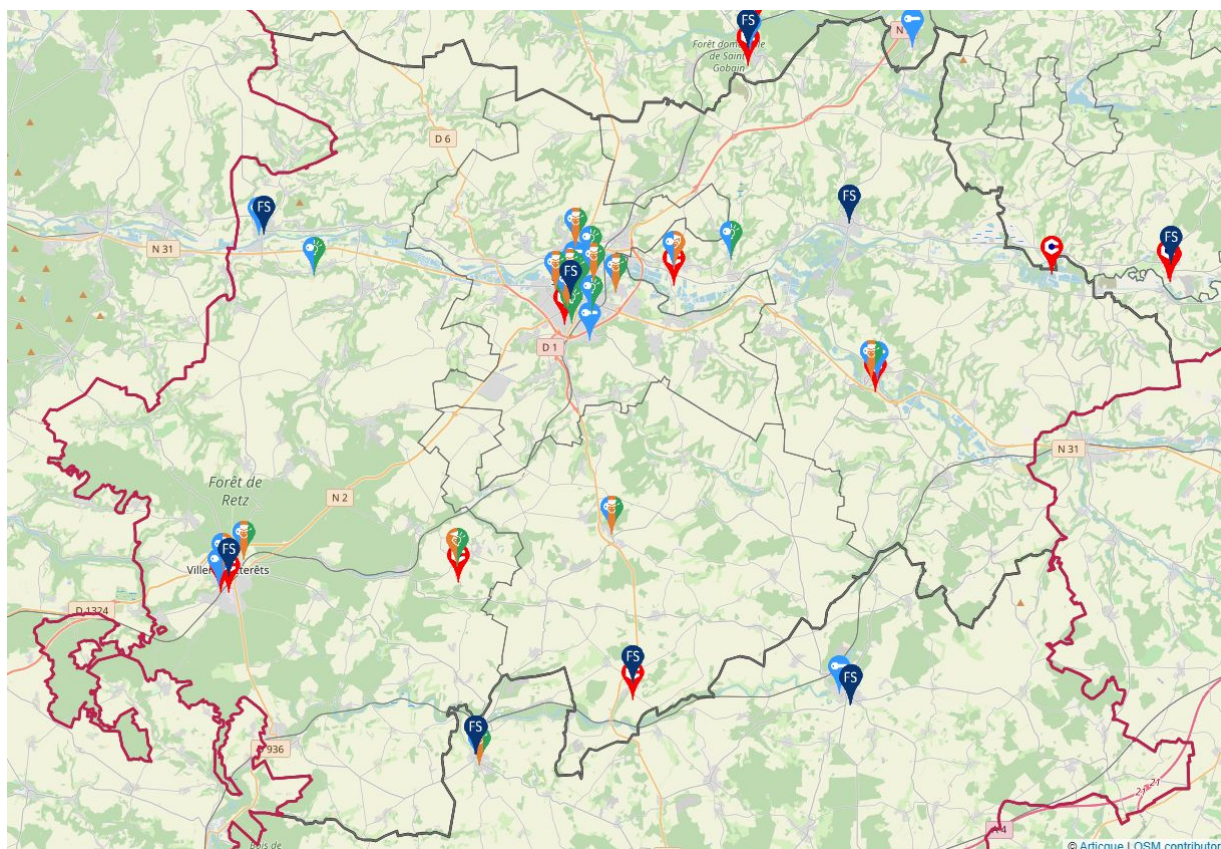
La cartographie du CRII sur les lieux d'inclusion numérique

Cette cartographie réalisée par le SIILAB à l'échelle régionale, a été adaptée par le CRII pour le territoire axonais. Elle référence les lieux et acteurs de la médiation numérique selon les catégories mentionnées ci-après.

Trois objectifs :

- Faciliter l'orientation des personnes
- Mieux comprendre la dynamique du territoire
- Permettre l'extraction des données

-  Accès à un équipement informatique
-  Acquisition de compétences numériques
-  Accompagnement aux démarches administratives en ligne
-  Espace France Services
-  Bus itinérant France Services
-  Conseiller numérique



Source : <https://carte-illelectronisme.crii02.fr/>

L'importance d'une stratégie intercommunale

Analyse croisée des 2 cartes

Les cartes montrent de fortes disparités entre les territoires. Les zones rurales et périphériques sont souvent les plus fragiles (manque d'équipements, faible maîtrise des usages), tandis que les lieux d'inclusion numérique (France Services, médiathèques, associations, tiers-lieux) se concentrent surtout dans les pôles urbains comme Soissons, Villers-Cotterêts. Dans les villages, l'offre est beaucoup plus rare.

Ce décalage crée trois difficultés majeures :

- **Un déséquilibre territorial** : les habitants des zones les plus fragiles doivent souvent se déplacer loin pour trouver un accompagnement.
- **Des inégalités d'accès** : les petites communes, pourtant très concernées, restent mal couvertes.
- **Des ressources limitées** : les structures existantes accueillent un large public, mais sans toujours avoir les moyens de répondre à la demande.

Pour y répondre, l'échelle intercommunale est essentielle. Elle permet :

- de coordonner l'action et construire un maillage équilibré sur tout le territoire ;
- de rapprocher l'offre des habitants en s'appuyant sur des relais locaux ;
- de rendre lisible le parcours usager, selon le niveau de besoin (initiation, démarches, formation avancée) ;
- de mutualiser les ressources et de relier l'inclusion numérique aux politiques publiques

Vers une stratégie coordonnée supra-intercommunale

➤ La pertinence de l'échelle PETR

Avant l'entrée dans le programme, plusieurs intercommunalités du Soissonnais-Valois ont déjà engagé des actions en matière de numérique et possèdent une feuille de route numérique intercommunale, incluant un volet inclusion numérique en lien avec la Région.

Les échanges avec certains élus en amont du démarrage de l'accompagnement collectif, ont mis en avant la possibilité de réfléchir la stratégie à une échelle supérieure que celle des collectivités. En effet, les quatre EPCI accompagnés faisant partie du PETR du Soissonnais-Valois, la participation de la chargée de coordination s'est imposée naturellement. Compte tenu des disparités entre collectivités et du manque de moyens humains et financiers, cette approche supra-intercommunale pourrait se révéler particulièrement pertinente.

Le PETR apporterait une vision intégrée et transversale, reliant infrastructures, inclusion, attractivité économique et services publics, tout en articulant le numérique avec d'autres politiques territoriales. Il permettrait de mutualiser moyens et compétences, centraliser l'ingénierie de projet et réduire les doublons. En garantissant une cohérence et une équité territoriale, il veillerait à ce que toutes les communes, y compris les plus rurales, aient accès aux services numériques et à la médiation. Le PETR faciliterait également l'accès aux financements régionaux, nationaux et européens, et pourrait ainsi piloter des projets structurants. Il jouerait ainsi un rôle de catalyseur des stratégies numériques sur le territoire.



2



Le programme Accélérateur



L'ACCÉLÉRATEUR est un **programme d'accompagnement collectif** qui vise à réunir les conditions pour une **action territoriale efficace** en faveur d'un **numérique au service de tous**.

Quels objectifs ?

- **Accompagner le développement** d'une **stratégie d'inclusion numérique transversale** dans les territoires
- **Favoriser l'acculturation** sur l'inclusion numérique et la **montée en compétence** des agents
- **Impulser la coordination de l'écosystème** de l'inclusion numérique
- **Initier des échanges** en pair à pair

Un parcours collectif pour découvrir, s'inspirer et passer à l'action !

Une personne dédiée pour **animer les journées collectives** et:

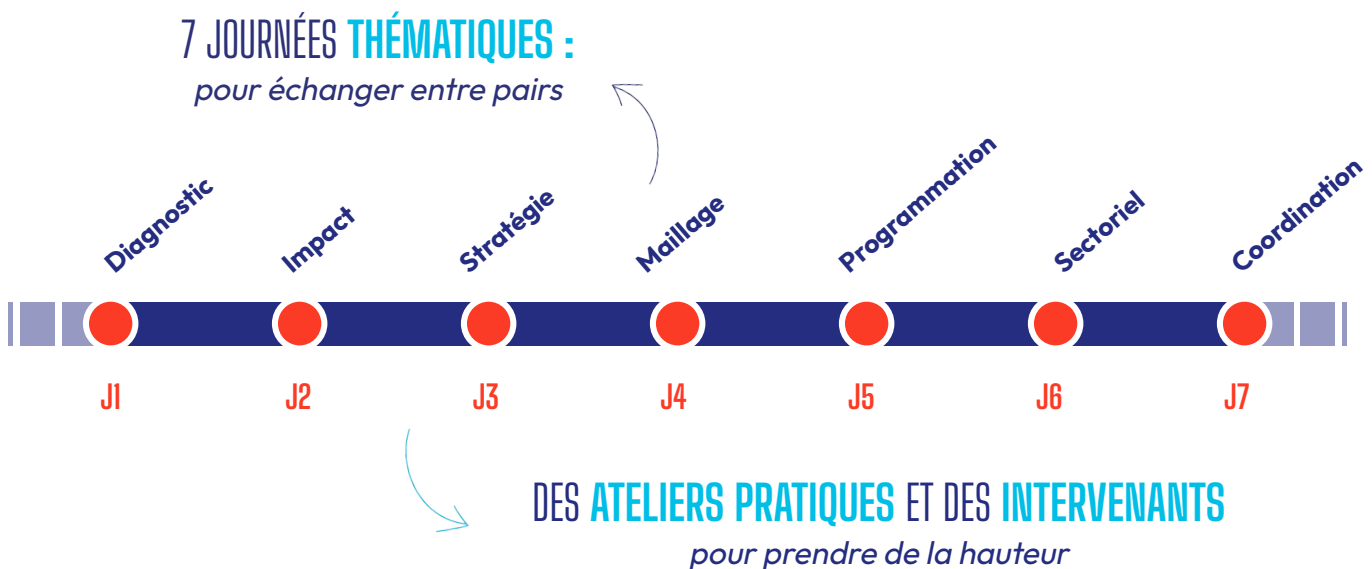
- Des **intervenants de qualité** pour prendre de la hauteur (différents horizons, différents territoires)
- Des **outils concrets** pour mettre en place une stratégie d'inclusion numérique sur les territoires
- Une **émulation collective** et des **exemples inspirants** grâce aux autres territoires embarqués

Travailler sa stratégie d'inclusion numérique

Un accompagnement collectif

La session s'est articulée de janvier à octobre 2024, autour de sept journées collectives thématiques, abordant successivement les méthodologies de **diagnostic territorial**, les mécanismes d'**évaluation et de suivi d'impact**, la construction d'une **stratégie d'inclusion numérique**, l'analyse du **maillage des acteurs locaux**, la **programmation unifiée** via la coordination territoriale, la prise en compte de **la transformation numérique par secteurs**, et enfin la **mobilisation des financements** adaptés.

Par ailleurs, les participants ont pu découvrir sept lieux ressources et opérateurs locaux majeurs (tiers-lieux, France Services, associations, dispositifs de formation et accompagnement) pour mieux appréhender les réalités du terrain.



Un accompagnement individuel optionnel

Aucun des 4 EPCI du PETR n'a opté pour cette possibilité.

Travailler sa stratégie d'inclusion numérique

> Les modalités d'accompagnement du collectif

L'accompagnement a combiné ateliers collectifs, visites de lieux ressources et entretiens individualisés, permettant de structurer une démarche territoriale intégrée.

Les entretiens individuels conduits auprès des participants ont permis de mesurer l'évolution de leurs besoins, attentes et compétences, et de démontrer l'impact du programme.

Pour se faire, deux séries d'entretiens ont été réalisées :

- **Pré-programme** : pour comprendre les besoins initiaux et identifier les freins à l'action.
- **Post-programme** : pour évaluer la progression, la satisfaction et les perspectives de mise en œuvre concrète sur le territoire.



Détail des 7 journées collectives

➤ Journée 1 : le diagnostic territorial

Le **diagnostic territorial** est défini comme un **état des lieux** qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux [...] il fournit des explications sur l'évolution passée et des appréciations sur l'évolution future.*

➤ Journée 2 : la mesure d'impact

La **mesure d'impact** revient à **quantifier les effets générés**, positifs ou négatifs, pour une structure dans sa globalité ou pour un programme en particulier. Il peut s'agir des effets intentionnels ou non, directs ou indirects, des parties prenantes internes, externes et sur l'ensemble de la société.*

➤ Journée 3 : la stratégie

Définir la **stratégie territoriale** implique de se **projeter de manière réaliste**, en tenant compte des invariants et des moyens dont disposent le territoire. Cette projection doit, bien entendu, être effectuée avec une approche systémique afin d'anticiper les effets des choix qui seront faits.*

➤ Journée 4 : le maillage territorial

Le **maillage territorial** désigne la façon dont un **réseau d'acteurs** couvre de manière optimisée un territoire donné : liens, échanges, interconnaissance, orientation, collaboration voir coconstruction de projets à destination des habitants.

Détail des 7 journées collectives

Journée 5 : la programmation unifiée

La **programmation unifiée** correspond à l'ensemble des événements de médiation numérique d'un territoire organisé de manière coordonné entre plusieurs communes d'un EPCI. Elle suppose une coordination à l'échelle intercommunale ou porté par un acteur du territoire.

Journée 6 : les projets sectoriels

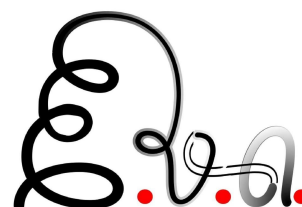
Les **projets sectoriels** représentent les thématiques impactées par l'arrivée du numérique : la santé, l'éducation, la solidarité, le développement économique, l'habitat, la culture etc... La transformation sociétale amène ces secteurs à modifier leurs manières d'interagir avec les usagers / patients / habitants amenant parfois à exclure ceux qui sont moins à l'aise avec les outils ou n'ont pas accès au numérique.

Journée 7 : la coordination territoriale

La **coordination territoriale** correspond à l'identification des initiatives locales et au recensement des besoins afin d'être le point relais des acteurs de terrain. Animation, diffusion d'information/d'outils et communication sont des incontournables de cette mission.

Des visites de lieux inspirants

- ★ Tiers-lieu Espace N'Co à Oulchy-le-Château
- ★ France Services de Vailly-sur-Aisne
- ★ EVA à Villers-Cotterêts
- ★ PIXL à Soissons
- ★ Campus Connecté ALMEA à Soissons
- ★ BGE à Soissons
- ★ Intervention du CRII 02



3



Analyse de l'accompagnement



Les différents entretiens



Entretiens pré-programme

Les entretiens préalables ont fait ressortir plusieurs tendances fortes :

1/ Une maturité hétérogène sur la question du numérique

- Certains participants disposaient déjà de connaissances sur l'inclusion numérique et les outils de pilotage, tandis que d'autres découvraient totalement la démarche.
- La majorité exprimait des difficultés à mobiliser la donnée pour structurer une stratégie d'inclusion numérique.

2 / Des attentes tournées vers des outils concrets et opérationnels

- Forte demande pour des modèles de tableau de bord, fiches action et méthodes pour structurer des plans locaux.
- Besoin d'échanges de bonnes pratiques entre EPCI pour comprendre ce qui fonctionne sur d'autres territoires.

3 / Des freins identifiés à la mise en œuvre

- Manque de temps et de ressources internes pour structurer une stratégie.
- Difficulté à mobiliser les élus ou les services autour d'une approche data-driven.
- Nécessité d'un accompagnement méthodologique et d'outils simples.

Les différents entretiens

Entretiens pré-programme

Diagnostic

- *Une stratégie d'inclusion numérique embryonnaire :*

Un consensus sur la nécessité de développer une stratégie transversale d'inclusion numérique, malgré des réalités diverses liées à la ruralité, la structuration institutionnelle et les moyens humains disponibles.

- *Un manque de coordination locale :*

L'écosystème local est identifié, mais demeure insuffisamment coordonné, avec une absence de communication et d'accompagnement adaptés, ce qui freine la mise en œuvre opérationnelle.

- *Une acculturation limitée des élus et agents :*

Des difficultés récurrentes à mobiliser et sensibiliser élus et agents, ainsi qu'un manque de coordination et d'interactions entre acteurs, notamment en l'absence de postes dédiés ou de référents numériques clairement identifiés.

- *Un besoin fort d'appui méthodologique :*

Des attentes marquées en termes d'appui méthodologique, de formation, et de conseils pratiques pour nourrir et faire évoluer les feuilles de route numériques en cohérence avec les projets de territoire.

Une forte volonté d'échanger entre territoires, mais un besoin de structurer ces échanges en dispositifs formalisés, avec une meilleure visibilité et mutualisation des actions.

Les différents entretiens

Les entretiens post-programme

Les retours recueillis à l'issue du programme montrent des évolutions significatives :

1 / Renforcement des compétences et de la compréhension stratégique

- Les participants déclarent mieux comprendre l'intérêt de la donnée pour piloter l'inclusion numérique.
- La méthodologie proposée, combinant théorie et pratique, est jugée claire et directement réutilisable.

2 / Acquisition d'outils immédiatement exploitables

- Les fiches action et modèles de tableau de bord fournis sont perçus comme des supports opérationnels utiles.
- Plusieurs EPCI envisagent de les adapter pour leurs propres comités de pilotage.

3 / Dynamique collective et montée en confiance

- Le programme a permis de créer une émulation entre participants et de favoriser le partage d'expériences.
- Les participants se sentent plus légitimes pour porter une stratégie auprès de leurs élus et partenaires locaux.

4 / Perspectives concrètes

- Certains participants envisagent des expérimentations locales dès les prochains mois.
- La demande d'un suivi ou d'un accompagnement complémentaire a émergé pour soutenir la mise en œuvre dans la durée.

Les différents entretiens



Entretiens post-programme

Résultats

Les entretiens de clôture mettent en lumière :

- *Une acculturation significative :*

Élus et agents partagent désormais un langage commun et une vision claire des enjeux.

- *Une première structuration stratégique :*

Amorce de feuilles de route intégrant diagnostic territorial et cartographie des acteurs.

- *Une dynamique de coopération renforcée :*

Échanges réguliers entre EPCI et partenaires locaux, identification de pistes de mutualisation (ex. formation, suivi des équipements).

- *Une meilleure lisibilité de l'écosystème :*

Connaissance accrue des dispositifs existants (France Numérique Ensemble, FEDER, ressources régionales).

- *Une capacité à mobiliser des financements :*

Les territoires se sentent mieux armés pour candidater à des dispositifs d'aide.

Avant / après

 Tableau comparatif

Thématique	Situation avant programme	Situation après programme
Stratégie d'inclusion numérique	Absence de feuille de route, approche dispersée	Amorces de feuilles de route, structuration initiale
Acculturation élus / agents	Faible sensibilisation, manque de langage commun	Forte acculturation, vision partagée des enjeux
Coordination locale	Acteurs dispersés, peu de concertation	Échanges réguliers, premières mutualisations
Visibilité de l'écosystème	Méconnaissance des dispositifs et partenaires	Cartographie en place, meilleure lisibilité
Capacité à mobiliser des financements	Très limitée, méconnaissance des leviers	Capacité renforcée à solliciter FEDER et dispositifs régionaux
Dynamique intercommunale	Coopération quasi inexistante	Échanges inter-EPCI enclenchés, dynamique collective amorcée

Cette double analyse (pré et post-programme) permet de démontrer l'impact tangible du programme Accélérateur sur la structuration des stratégies d'inclusion numérique et la mise en mouvement des territoires.



Un programme pertinent

Impact

Le croisement des analyses pré et post-programme démontre que :

- Les territoires sont passés d'une situation dispersée et peu lisible à une démarche structurée et coopérative.
- Le programme a permis une prise de conscience politique et technique, amorçant la structuration de la stratégie d'inclusion numérique.
- Les EPCI disposent désormais d'outils et de repères concrets pour déployer des actions efficaces et mobiliser les financements nécessaires.

Ce bilan confirme la pertinence du programme Accélérateur pour soutenir la transformation numérique inclusive des territoires.



Étude qualitative



Résultats des questionnaires sur les 7 journées collectives

Les retours collectés à l'issue de chaque journée via les questionnaires de satisfaction témoignent d'une appréciation globalement très positive de l'accompagnement proposé.

Les participants ont souligné la **qualité de l'animation**, l'**adaptation des formats** aux réalités de terrain, ainsi que la **pertinence des outils** proposés pour structurer une stratégie locale d'inclusion numérique. Plusieurs répondants ont mis en avant l'intérêt des **temps d'échange entre collectivités**, qui ont favorisé une meilleure compréhension des enjeux, permis un partage d'expériences concrètes et contribué à renforcer une **logique de coopération interterritoriale**.

Par ailleurs, les participants ont apprécié la **posture d'écoute** et de **co-construction** adoptée tout au long de l'accompagnement, permettant de s'ajuster aux dynamiques locales et d'inscrire les démarches dans le temps long. La majorité des répondants déclarent avoir gagné en clarté sur leur rôle dans la structuration de l'offre d'inclusion numérique à l'échelle locale, et estiment que le programme leur a permis d'initier ou d'affiner leur feuille de route.

Toutefois, des attentes ont également été exprimées, en particulier sur la nécessité d'un accompagnement prolongé, d'un appui pour le déploiement opérationnel, ainsi que sur le besoin de disposer de ressources supplémentaires (humaines, financières, techniques) pour passer de la stratégie à l'action. Le manque de relais internes ou de portage politique dans certaines collectivités a aussi été identifié comme un frein à la mise en œuvre.

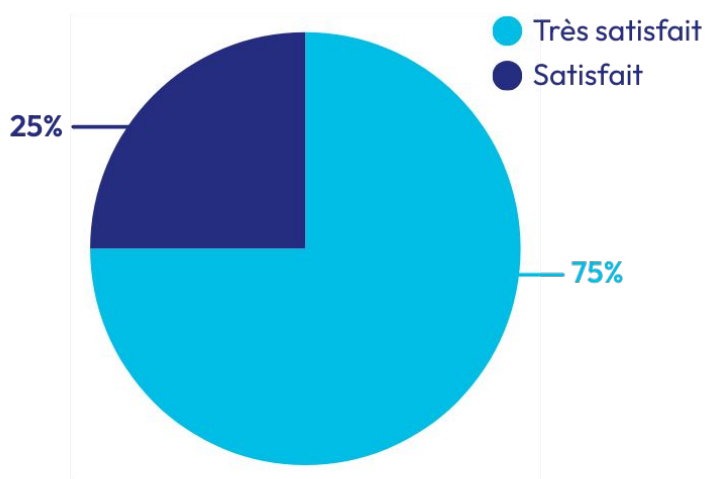
En somme, ces retours confirment l'utilité du programme Accélérateur comme dispositif d'amorçage stratégique, mais ils soulignent également l'importance d'outillage, notamment en matière de mise en œuvre, de coordination territoriale et de montée en compétence continue des équipes.

Étude quantitative

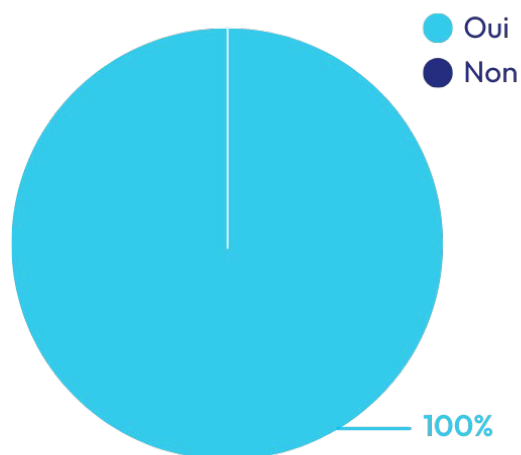


Quelques chiffres

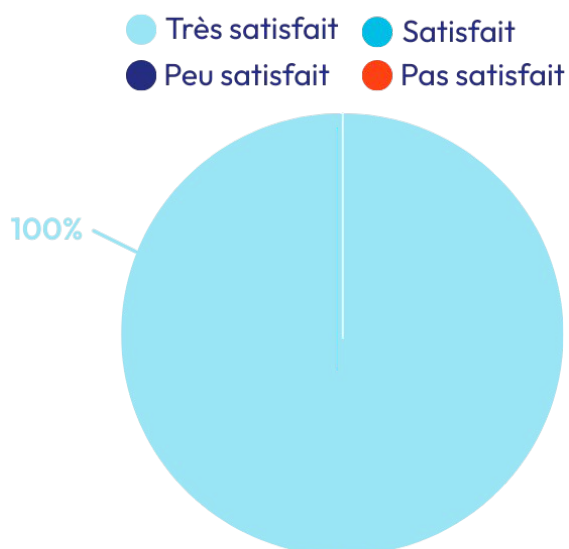
Taux de satisfaction sur l'ensemble des journées



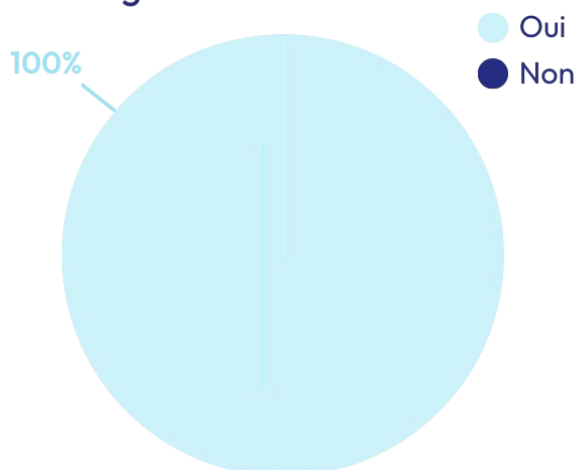
Rythme adapté



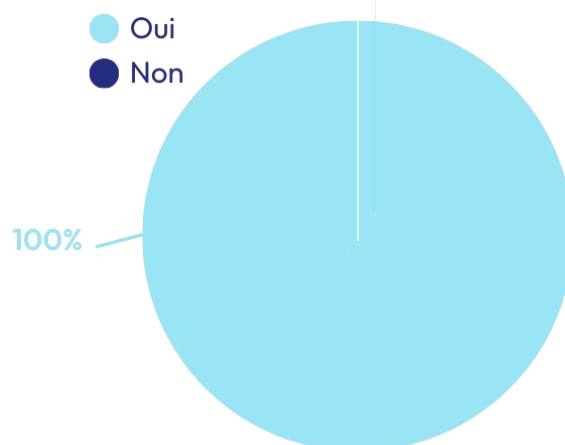
Taux de satisfaction sur les temps d'échanges entre pairs



Développement de la stratégie grâce aux contenus



Recommandation du programme



À l'échelle du PETR



Présentation aux élus

Les participants ont rédigé ensemble une synthèse de l'accompagnement pour la présenter en bureau du PETR le 6 novembre 2024.

Ceci dans un double objectif :

- le premier étant de sensibiliser et mobiliser les élus sur l'inclusion numérique
- le second étant de développer une stratégie à l'échelle du PETR

Après une recontextualisation plaçant la stratégie d'inclusion numérique à différentes échelles (nationale, départementale et au sein des collectivités du PETR), les 7 journées et leurs thématiques ont été évoquées ainsi que la visite des lieux ressources.

S'en est suivi un état des lieux par territoire mettant en évidence les disparités locales, notamment sur les sujets de gouvernance, de niveau d'avancement sur le numérique, des offres de service et des structures identifiées.

Partant de ces constats, des axes d'évolution par collectivité ont été mis en avant ainsi qu'une projection pour une harmonisation à l'échelle du PETR.

À l'issue de ce temps d'échanges, les membres du bureau se sont exprimés et ont donné des orientations :

- focus sur l'intelligence artificielle et la cybersécurité
- capitalisation sur les ressources des collectivités avant d'organiser une stratégie à l'échelle du PETR (modèle de l'EPIC sur le tourisme).

Prochaines étapes :

- Consolider le réseau d'acteurs et clarifier les rôles de chacun.
- Mettre en place des outils communs de suivi et d'évaluation.
- Prioriser les actions selon les besoins des territoires les plus fragiles.
- Poursuivre la recherche de financements pour pérenniser les projets engagés.

4



Conclusion



Enseignements et recommandations

Un bilan constructif

Au terme de l'accompagnement mené dans le cadre du programme Accélérateur, plusieurs constats forts émergent, témoignant de la pertinence de la démarche et des leviers qu'elle a permis d'actionner sur les territoires.

- **Des dynamiques enclenchées malgré des niveaux de maturité hétérogènes**

Le programme a permis à chaque intercommunalité de progresser à son rythme, selon son niveau d'appropriation initial du sujet de l'inclusion numérique. Pour les uns, cela a consisté à poser des bases structurantes (diagnostic, identification des parties prenantes, feuille de route), pour les autres, à relier les enjeux d'inclusion numérique à des politiques plus larges (développement économique, services à la population, tiers-lieux). Ce travail d'acculturation s'est révélé déterminant pour faire émerger une vision commune du numérique comme levier de cohésion territoriale.

- **Une montée en compétence par la coopération**

L'un des enseignements majeurs tient à l'intérêt fort exprimé par les collectivités pour les temps d'échange entre pairs, qui ont favorisé la mise en réseau, la prise de recul et le partage d'initiatives concrètes. Les rencontres inter-EPCI, les témoignages d'acteurs de terrain et les formats participatifs ont nourri une dynamique d'entraide et renforcé la capacité d'agir des équipes, bien au-delà du simple transfert de connaissance. Ce volet collectif est apparu comme un facteur clé de réussite du programme.

- **Une transversalité encore à consolider**

Si la sensibilisation au sujet est globalement acquise, le principal frein identifié reste le cloisonnement des services au sein des collectivités. Le lien entre inclusion numérique et politiques publiques reste souvent porté par une personne isolée ou un service spécifique (souvent développement économique ou service à la population), sans portage transversal clair. L'enjeu pour l'avenir sera de renforcer la coopération interservices et d'ancrer l'inclusion numérique dans les projets de territoire à travers des feuilles de route partagées.

Enseignements et recommandations

● **Un besoin d'impulsion politique et de moyens dédiés**

Plusieurs entretiens post-programme mettent en lumière le besoin d'un engagement politique plus affirmé pour transformer l'expérimentation en action durable. Le manque de ressources humaines, l'absence de pilotage transversal ou de coordination à l'échelle du PETR ou du département limitent encore les capacités d'action. Certains territoires ont exprimé le souhait de voir émerger des postes mutualisés ou des comités techniques réguliers pour structurer cette gouvernance.

Préconisations

Afin de prolonger et amplifier les effets du programme, plusieurs pistes sont à considérer :

- Renforcer le pilotage politique des feuilles de route numériques, avec une impulsion claire des exécutifs locaux.
- Formaliser la transversalité dans les organisations, en outillant les services pour travailler ensemble (fiches actions partagées, diagnostics communs, tableaux de bord, etc.).
- Assurer un suivi dans la durée, notamment par la mise en place de comités techniques inter-EPCI ou territoriaux et d'indicateurs d'impact mesurables.
- Mutualiser les moyens à l'échelle supra-communale (PETR, syndicats mixtes, départements), que ce soit en ingénierie, en animation ou en formation.
- Intégrer les usagers dans la démarche, à travers des actions concrètes sur les lieux de vie, en s'appuyant sur les tiers-lieux, les structures France Services ou les partenaires de l'inclusion numérique.
- Favoriser l'accès à des programmes complémentaires, comme Start-In ou les formations sur l'illectronisme, pour permettre aux territoires de poursuivre leur montée en compétences.
- Réaliser un panorama territorial pour faire un état des lieux et identifier les enjeux prioritaires.

Enseignements et recommandations

➤ Des solutions accessibles et/ou clés en main

Quelques mois se sont écoulés depuis la fin de l'accompagnement collectif, les collectivités ont pu chacune tirer partie des apprentissages pour rendre opérationnelles certaines actions.

En complémentarité et en fonction de l'avancée de chaque intercommunalité, il est possible de poursuivre le travail entamé sur la stratégie d'inclusion numérique :

- **à l'échelle départementale :**

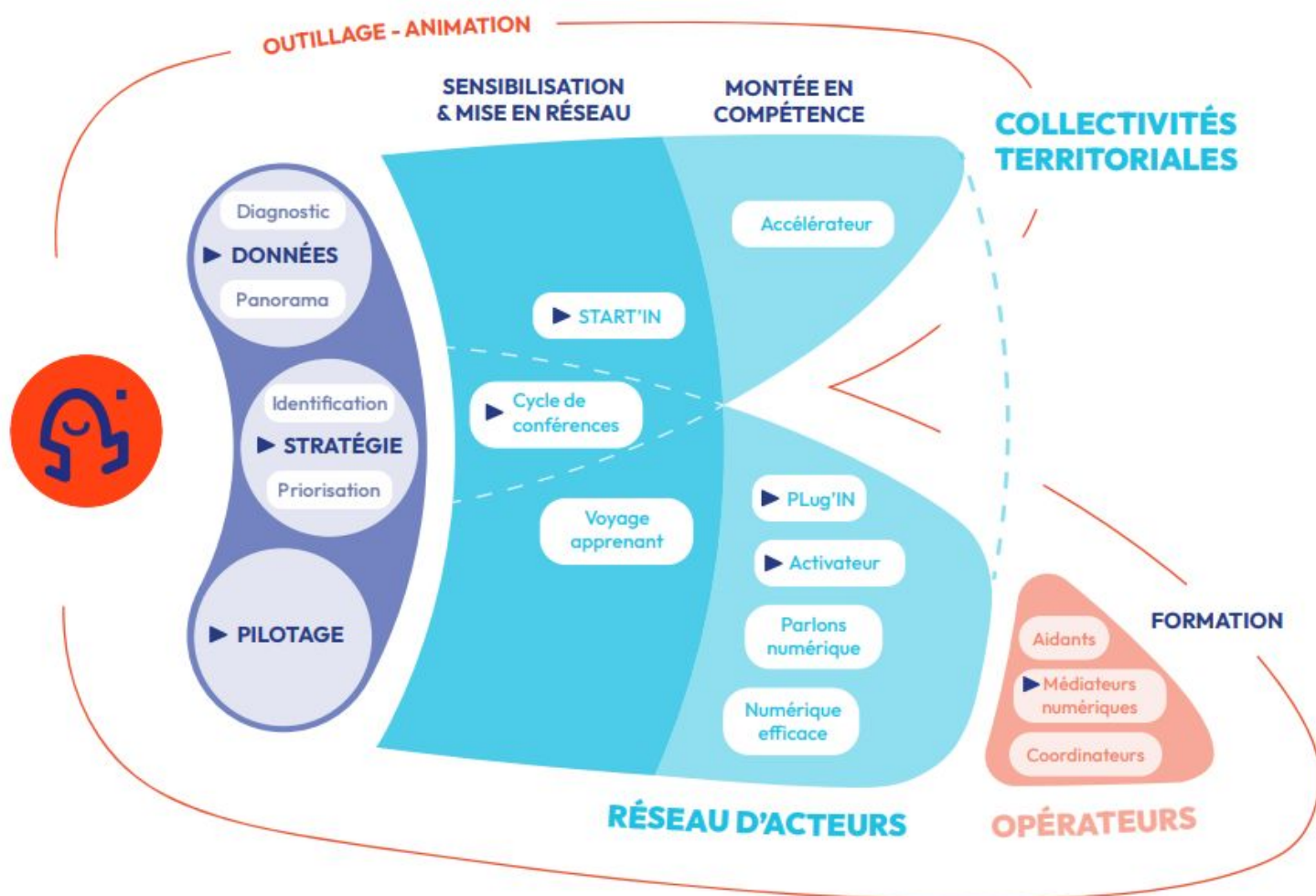
- ➔ en intégrant la stratégie en cours de déploiement avec Aisne Numérique Ensemble menée par la Préfecture et le Conseil Départemental
- ➔ en se rapprochant de la co-coordination territoriale axonaise mise en place par le CRII, la Fédération des Centres Sociaux des Pays Picards et du CD02

- **à l'échelle locale :**

- ➔ en poursuivant avec une offre adaptée dans le catalogue des Assembleurs



Offre de services Assembleurs



2 | Sensibilisation et mise en réseau



START'IN



Sensibiliser le territoire et acculturer le réseau à la thématique Inclusion Numérique



Objectifs

- Définir les grands enjeux d'inclusion numérique du territoire
- Avoir une meilleure connaissance des acteurs et des actions menées sur le territoire
- Donner une impulsion politique aux sujets de l'inclusion numérique
- Faire un premier pas vers une action collective des acteurs de l'inclusion numérique

Cette dynamique collective constitue un premier niveau d'accompagnement permettant d'amorcer une réflexion et une mise en action autour des enjeux d'inclusion numérique pour une intercommunalité.

► Cette offre peut être adaptée sur une thématique sectorielle, prenez contact avec nous pour en discuter !

► **Tarif : 3500€ HT**

Pris en charge dans le cadre des fonds européens FEDER

Les étapes clefs

Cadrage du projet avec le numéricien puis sensibilisation des services internes de la collectivité pour identifier l'écosystème et amener de la transversalité

(les Assembleurs aident au repérage de l'écosystème local)



Animation d'une demi-journée avec l'ensemble des acteurs identifiés et mobilisés pour ancrer la dynamique sur le territoire



Bilan pour valoriser l'accompagnement et les besoins qu'il a permis d'élever ainsi que de définir une ligne directrice pour consolider la démarche collective amorcée.



Temporalité : 3 mois



3.2 | Montée en compétences des réseaux d'acteurs

PLug'IN



Mettre en place un Programme Local d'Inclusion Numérique

Les étapes clefs



Agents territoriaux

Élus

Acteurs du réseau

Objectifs

- Définir les grands enjeux thématiques et/ ou sectoriels d'inclusion numérique du territoire
- Faire monter en compétences le réseau de l'inclusion numérique (par la mobilisation de partenaires si nécessaire et par l'outillage du réseau local)
- Renforcer le maillage territorial entre les acteurs du territoire pour répondre aux besoins de la population

Le PLug'IN (Programme Local d'Inclusion Numérique) apporte une spécialisation à la dynamique collective en marche au sein du territoire.

Plusieurs temps d'animation collectifs sont proposés aux acteurs de terrains (opérateurs et lieux de médiation, aidant.e.s professionnel.elle.s, agent.e.s de collectivités, élu.e.s...). Cet accompagnement permet de faire monter en compétences le réseau de l'inclusion numérique sur le territoire et de renforcer le maillage territorial entre les acteurs.

▶ Cette offre peut être adaptée sur une thématique sectorielle, prenez contact avec nous pour en discuter !

➤ **Tarif : 10 000 à 15 000 € HT**
selon le nombre de thématiques choisies

Identification et clarification des enjeux thématiques, choix du mode opératoire



Mobilisation et sensibilisation des services internes de la collectivité



Identification des acteurs locaux de l'inclusion numérique et des thématiques avec l'ensemble des services intéressés de la collectivité



Restitution et bilan



Temporalité : 10 à 15 jours d'accompagnement

sur une période de 6 à 8 mois



4 | Formation

Aidants numériques



Sensibiliser les aidants aux enjeux d'inclusion numérique

Les étapes clefs



Objectifs

- Comprendre les enjeux de la transformation numérique
- Découvrir le monde de la médiation numérique
- Savoir identifier et pré-diagnostiquer la situation d'une personne en difficulté avec le numérique
- Apprendre comment et vers quel opérateur de médiation numérique orienter les publics en difficulté avec le numérique

À destination des aidants au contact direct des usagers (travailleurs sociaux, bénévoles ou salariés d'associations, agents France Services, agents de collectivités).

Cette formation en format présentiel propose :

- De l'apport de connaissances, tel que du vocabulaire relatif à la transformation numérique et à la médiation numérique
- Des ressources et outils méthodologiques pour renforcer l'accompagnement des usagers
- Des exercices ludiques et immersifs comme le jeu du puzzle de la médiation numérique

En appui avec les Assembleurs, vérifier le besoin de formation à l'échelle d'un territoire ou d'une structure donnée



Identifier le type et le nombre de bénéficiaires potentiels



Planifier une session de formation



Mettre en oeuvre puis évaluer la formation



Temporalité : ½ ou 1 journée de formation

➤ **Tarif :** variable selon la typologie de public - prise en charge possible par l'Etat ou l'OPCO selon les situations



1 | Définition et suivi de la stratégie

Financement
FEDER

Panorama



Établir un panorama du territoire



Agents territoriaux

Élus

Objectif

Accompagner la mise en œuvre d'un état des lieux de territoire pour identifier les enjeux prioritaires

Le panorama territorial permet d'avoir une vue d'ensemble de son territoire. Basé sur des extractions de données statistiques, socio-économiques et une enquête via un questionnaire, il vous apportera des premiers éléments d'analyse sur les besoins de votre bassin de vie en termes d'inclusion numérique.

► Cette offre peut être adaptée sur une thématique sectorielle, prenez contact avec nous pour en discuter !

► **Tarif : 3 000 € HT**

Pris en charge dans le cadre des fonds européens FEDER

Les étapes clefs

Co-construction d'un questionnaire à destination des acteurs locaux de l'inclusion numérique

Prise de contact en amont avec les acteurs visés pour légitimer la démarche

Diffusion des questionnaires, récolte des réponses et analyse

Recherche de données statistiques du territoire

Restitution et préconisations des axes de travail pour la suite

Temporalité : 2 à 3 mois

selon la taille du territoire et le nombre d'acteurs à solliciter dans le cadre du questionnaire





Témoignages



Les bénéfices du programme



Kévin BOULANGER

Directeur des Systèmes d'Informations

“L'accompagnement a permis d'initier un travail commun entre les territoires et de faire découvrir à chacun les spécificités de sa collectivité.”



Stéphanie BAUDINOT

Animatrice multimédia et communication

“L'accompagnement a permis de rencontrer les acteurs des structures au sein du PETR et de pouvoir échanger. De plus, la diversité de nos structures ont permis de pointer des fonctionnements et des dispositifs mis en place au sein d'elles-mêmes.”



Alexandre CLÉMENT

Chargé de développement économique

“Le programme a permis de mieux appréhender ce qu'est l'inclusion numérique, d'identifier la multitude d'acteurs qui opèrent déjà sur le territoire et de percevoir des débuts d'actions et de synergies potentielles qui permettrait de mieux se saisir du sujet et d'aller plus loin.”



Adélaïde DUFRESNE

Chargée de mission coordination / administration

“Le programme a permis de mieux connaître les actions et les moyens des 4 collectivités du PETR ainsi que de faire émerger des idées potentielles pour le futur, si le sujet devient une action prioritaire au niveau politique.”

apprenant
ouverture
coopération
découverte



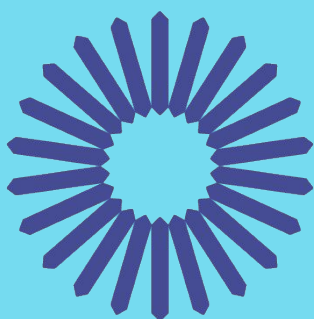
Région
Hauts-de-France



Nous contacter :

L'équipe des Assembleurs :
bonjour@assembleurs.coop

Diane Belpaume
d.belpaume@assembleurs.coop



Les Assembleurs

pour un numérique inclusif
en Hauts-de-France